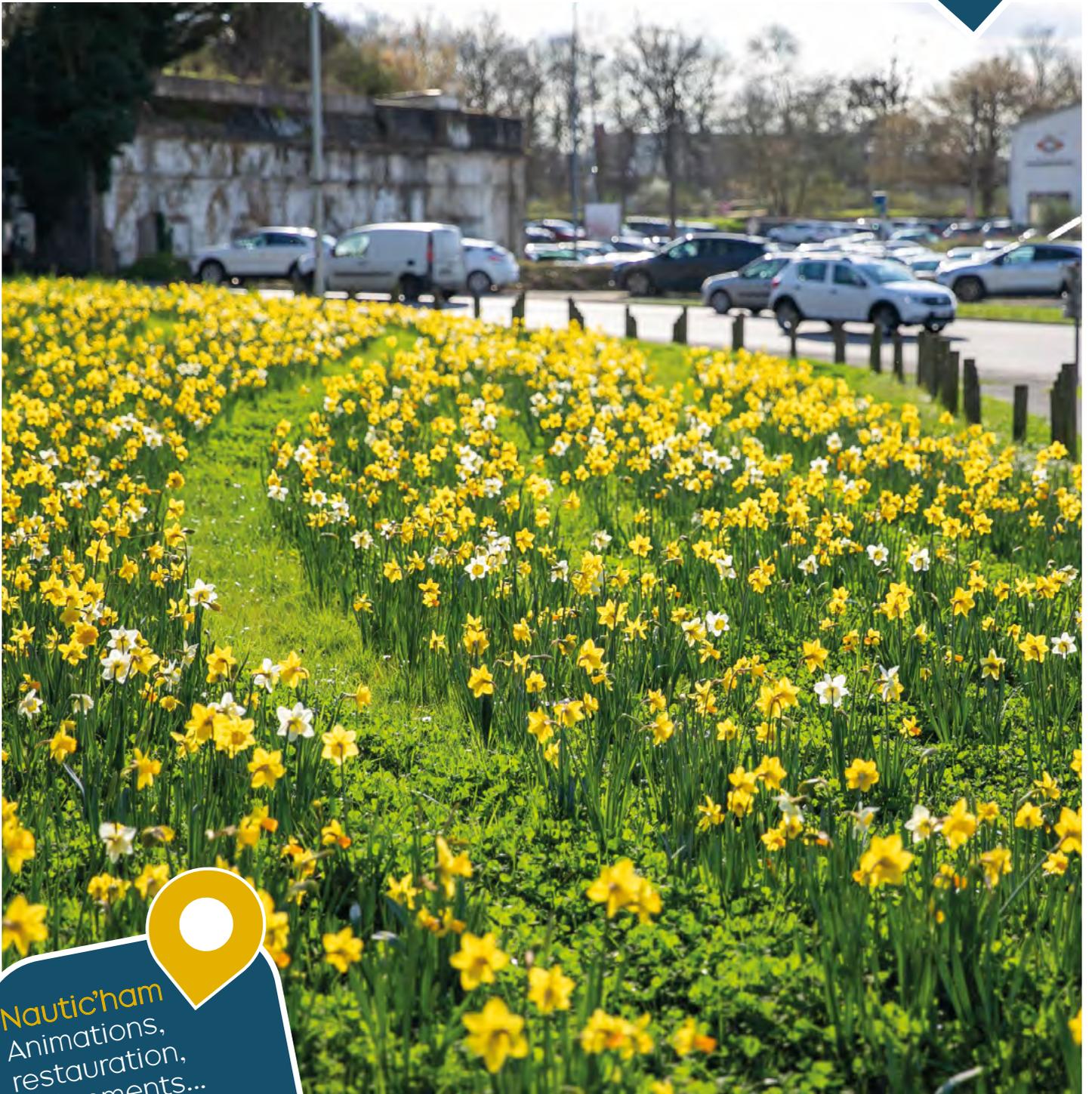


Le Journal de

L'AGGL



N°58 - Avril 2024



Nautic'ham
Animations,
restauration,
événements...
la saison démarre
le 1^{er} mai. p4



agglo-thionville.fr



Chères habitantes, Chers habitants de la Communauté d'agglomération,

Le 1^{er} janvier 2026 verra la création de la Communauté d'agglomération Thionville-Fensch. Cette évolution est le fruit d'un long processus de dialogue, de réflexion et d'études permettant de démontrer que notre territoire est uni autour d'un bassin de vie dynamique et attractif.

Cette grande agglomération vise avant tout à faire ensemble ce que nous avons trop longtemps fait séparément. Avec Michel Liebgott, Président de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch, et les Maires du territoire, nous faisons le choix de l'unité pour le territoire.

Pour les habitants, cette évolution apportera des politiques publiques cohérentes et plus abouties. Elle ne modifiera pas les habitudes et n'aura aucun effet sur la fiscalité. En effet, la proximité avec les habitants sera préservée par le maintien de tous les sites administratifs actuels et par la place centrale laissée aux Maires et aux communes.

Parmi les enjeux fondamentaux que cette grande agglomération a dès aujourd'hui à traiter, la mobilité et le logement sont des défis majeurs.

Sur la mobilité, les efforts sont conséquents sur le développement du transport ferroviaire avec le doublement du nombre de passagers. L'A31 bis est actée sur le plan routier avec le passage par un tunnel profond sous Florange. Les parkings P+R seront encore développés en lien avec le Luxembourg.

Demeure l'enjeu prioritaire d'améliorer le transport collectif au sein de l'agglomération. A ce titre, nous avons fait le choix fort de financer encore plus lourdement le SMITU, autorité organisatrice de la mobilité. Cette contribution supplémentaire de 1,9 millions d'euros par notre agglomération permettra d'améliorer de façon rapide les dessertes de bus, de les équiper de système d'exploitation moderne, d'investir dans un système d'information aux passagers fiable, d'acquérir de nouveaux bus, de poursuivre les investissements conséquents du futur bus à haut niveau de service... Ces choix sont forts et nécessitent une contribution spéciale issue de la taxe foncière par une augmentation de 60€ en moyenne par foyer imposé (50% de la population).

L'ambition de notre territoire est forte et nécessite ces efforts pour répondre aux besoins des habitants qui méritent des équipements et des services modernes et efficaces.

Les besoins des habitants sont en effet au cœur de nos préoccupations quotidiennes et y répondre nécessite des investissements pour l'avenir. Cela est rendu possible grâce à la bonne gestion financière dont nous faisons preuve avec la maîtrise des dépenses de fonctionnement, un endettement maîtrisé et des capacités d'investissement préservées.

Soyez assurés de la vigilance des Maires et élus dans la conduite de notre grande agglomération au service de nos habitants.

Pierre CUNY

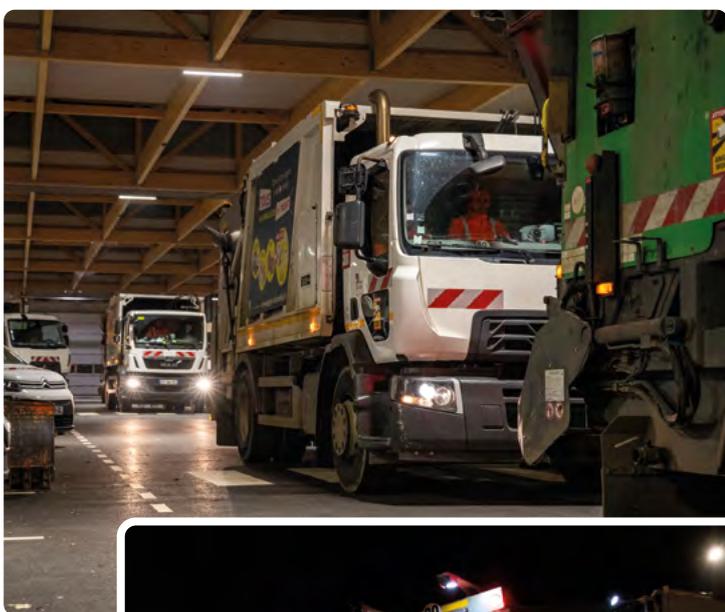
Président de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville

Maire de Thionville

Conseiller départemental de la Moselle



➤ **29.01.2024** : Vœux de Pierre Cuny aux forces vives du territoire à Illange.



➤ **MERCI !**

28 février, il est 6h du matin et les agents de collecte sont déjà sur le terrain.

24 ripeurs et 15 chauffeurs œuvrent chaque jour, par tous les temps, pour notre confort... **merci à eux.**



SAISON 2024

NAUTIC'HAM Party

Base de loisirs nautiques
Rue de la Seine, 57970 Basse-Ham



AGENDA

28 AVRIL Les foulées hamoises. Course de 10 km, parcours mixte entre chemins forestiers et routes sans difficulté majeure.

19 MAI Nautic'Show - Salon du nautisme fluvial en Moselle

25 ET 26 MAI Triathlon international de Thionville

1^{ER} JUIN Exposition photos sur la façade de la capitainerie, visible jusqu'au 30 septembre ! Le but étant la sensibilisation à la biodiversité locale (faune et flore).

01 ET 02 JUIN Fête de l'Eau

16 JUIN aiMe comme Moselle - Un marché réunissant des producteurs et artisans locaux

29 JUIN Concert Harmonie Municipale de Basse-Ham

06 ET 07 JUILLET Nautic'ham en fait des caisses - Course de caisse à savon roulante mais aussi flottante !

6 JUILLET Nautic'Ham Party - Soirée Stand up avec Lise Dehurtevent, Ryad Graham, Tristan Luca, Timothé Poissonnet et Julien Strelzyk

07 JUILLET Découverte du modélisme

La suite du programme sera disponible dans le prochain n° du Journal de l'Agglo ou sur [agglo-thionville .fr](http://agglo-thionville.fr)

NOUVEAU

ESCAPE GAME

Découvrez une nouvelle aventure familiale sur la base nautique de Basse-Ham, opérationnel à partir du 26 avril !

Rendez-vous devant la capitainerie !



nautic-ham.fr

A PARTIR DU 1^{ER} MAI



RESTAURATION

LA PAILLOTTE Espace restauration et bar

Pizzas, pâtes, salades, plats du jour, planches à partager, desserts, sandwiches, glaces, crêpes, gaufres.

AU BORD DE L'EAU Snack – bar

Pain, croissants & pains au chocolat (uniquement en matinée) - Paninis, salades variées, bruschettas, planches apéro, gaufres, glaces



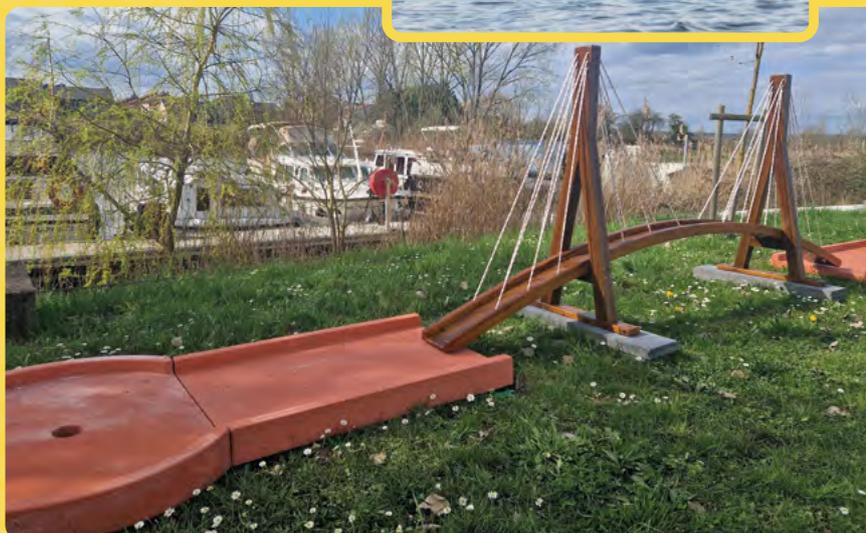
LOISIRS & ACTIVITÉS

YOLE HAMOISE Petite embarcation légère, la **yole** se dirige seule. Pas de voile, pas d'accessoire supplémentaire. Vous pouvez également contacter le club pour la pratique du **kayak**, **paddle** ou **canoé**.

CAP 250 : Bienvenue à l'école de voile Cap 250 ! Chacun des bateaux est approprié à votre objectif : **l'Optimist, le Pico, le Pixxy, le laser, le 420, et la Caravelle** vous attendent. Sans limite d'âge vous pourrez également participer à une session de stand-up paddle ou louer le matériel. Vous pouvez également organiser des anniversaires de pirates, à partir de 7 ans.

DIVOTOURBIKING vous propose de découvrir la Moselle sur terre et sur l'eau !

- **Vélo** : standard / électrique (VTC / VTT), tricycles couchés, rosaliaes et karts enfants.
- **Pédalo**
- **Kayak**
- **Paddle**
- **Bateau électrique**
- **Mini-Golf** : 16 trous avec défis variés où patience et dextérité seront les clés du succès !



ATLANTIS PARC : Ce parc saura séduire vos enfants mais aussi les familles de par sa diversité et la qualité de ses manèges :

- **Aqua Zone**
- **Jeux gonflables avec accès illimité**
- **Trampolines**
- **Pêche aux canards**
- **Buvette**

ATLANTIS WAR Cette activité est sécurisée et repose sur le modèle du laser game, adaptée pour le grand public on peut la pratiquer de 6 ans à 99 ans !



CRAZY SPLASH Le Crazy Splash est un parcours gonflable de 2 200 m². Du toboggan à la catapulte, l'aquaparc garantit de vrais sensations pour les jeunes comme les plus grands ! À partir de 6 ans (accompagné d'un adulte sur la structure jusqu'à 8 ans). Obligation de savoir nager.

WAKE PARK Pratiquez le ski nautique, le kneeboard ou le wakeboard grâce à ce câble électrique qui vous tractera sur l'eau à 30 km/h. Sensations uniques garanties ! À partir de 8 ans - vitesse adaptée



GAMBERONI Permis Bateau : Côtier, et Fluvial. Vous en rêvez... N'hésitez plus !

Un service des eaux flambant neuf

Dotée de la compétence eau depuis 2020, la Communauté d'Agglomération a engagé d'importants travaux de réhabilitation au sein de la rue des Pyramides à Thionville où est située l'équipe régie missionnée pour les interventions sur réseaux.

L'inadaptation et la vétusté des espaces, l'absence d'isolation thermique, la carence en bureaux ont fait place à un robuste bâtiment, à la fois mieux agencé, sécurisé et bien isolé. La Communauté d'Agglomération a misé sur des matériaux de qualité permettant d'importantes économies d'énergie (éclairage de type LED, mise en place de centrales de traitement d'air et pose de panneaux photovoltaïques...). La toiture, désamiantée, a fait peau neuve, de même que la façade et l'agencement intérieur avec de nouveaux cloisonnements dans la partie bureaux et un atelier totalement repensé. L'équipe des techniciens peut profiter depuis l'été dernier de ce nouvel équipement moderne et fonctionnel.



La création de l'agglomération Thionville-Fensch franchit une nouvelle étape !

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) a donné un avis favorable à la création de la Communauté d'agglomération Thionville-Fensch au 1^{er} janvier 2026. Cet avis a été donné à l'unanimité.

Il s'agit donc d'une nouvelle étape franchie visant à la création d'une nouvelle agglomération issue de l'union des Communautés d'agglomération Portes de France Thionville et Val de Fensch.

Cette création est l'aboutissement d'un travail politique important ayant conduit 20 communes sur 23 à approuver cette création. Le travail de préfiguration est d'ores et déjà engagé autour de tous les Maires et en concertation forte avec l'ensemble des agents des collectivités.

Pierre Cuny et Michel Liebgott remercient l'ensemble des élus de la CDCI et l'ensemble des élus des deux Communautés d'agglomération pour leur soutien à ce projet qui bénéficiera à tout le nord mosellan. Ils remercient également l'État, à travers le Préfet Laurent Touvet et le Sous-Préfet Philippe Deschamps, pour son accompagnement et soutien.



ZAC Metzange-Buchel : cession à la société 3 CID pour la création d'un complexe immobilier multifonction

La société C3CID (Comprendre, Concevoir & Construire l'Immobilier de Demain) a manifesté son intérêt pour l'acquisition des lots 4, 5 et 6 d'une surface de 16 145 m² en vue d'y développer un complexe immobilier multifonction.

Le projet prévoit la création d'une halle destinée à la pratique du Padel. Sur une surface de 2 000 m², 6 pistes intérieures, un club house, des vestiaires et de locaux techniques qui permettront la création de 4 emplois. Cette implantation viendra compléter l'offre sur le territoire dans la poursuite du projet en cours porté par la société Tennis For All Academy sur la base de loisirs de Basse-Ham.

Un entrepôt de stockage de produits parapharmaceutiques investira 1 400 m² en rez-de-chaussée et 1 000 m² en sous-sol permettant le stockage des produits pour un pôle d'achats groupés alimentant des officines du territoire.

Un laboratoire de pâtisserie d'une surface de 1 000 m², avec une extension possible de 575 m² s'installera également sur ce complexe. Ce laboratoire permettra la confection des produits de la Boulangerie Pâtisserie Hubert située à Elange qui connaît une importante croissance.

500 m² de bureaux accueilleront le cabinet LABe architectures ainsi que des espaces de co-working.

Des bureaux et un entrepôt artisanal d'une surface totale de près de 3 000 m² accueilleront le siège du Groupe CORAN actuellement implanté sur la zone du Linkling à Thionville, spécialisé en travaux de ventilation, climatisation chauffage et plomberie et qui souhaite s'agrandir.

Le projet permettra de compter dans son ensemble 50 à 60 emplois sur site.

Le prix de vente des lots 4, 5 et 6 de la zone artisanale des Terres Rouges d'une surface cumulée de 16 145 m² est fixé à 40 € HT/m².



La ZAC Metzange-Buchel met la main à la pâte

La Zone artisanale des Terres rouges poursuit son développement. La société Kintzinger, spécialisée dans la confection de produits boulangers et pâtisseries est actuellement implantée à Hayange et à Metz. Elle souhaite aujourd'hui regrouper ses deux sites de fabrication et permettre, à partir de cette nouvelle implantation, d'assurer la distribution de ses points de vente situés à Thionville, Le Konacker, Nilvange, Marspich et Yutz. Elle est en passe d'acquérir un terrain d'une surface de 3 030 m².

Le projet consiste en la réalisation d'un bâtiment de 1 000 m² dont 60 m² de bureaux, 40 m² de locaux sociaux, et 900 m² de zone de production et de stockage. La construction de ce centre de production et de distribution permettra à court terme la création de 25 emplois sur site. Ce positionnement permettra qui plus est le confortement de l'activité de l'entreprise sur l'axe Thionville – Luxembourg et la création à long terme de 7 emplois supplémentaires.



Appel à Manifestation d'Intérêt : la base de Loisirs poursuit son expansion

Ouverte en 2017, la Base de Loisirs de Basse-Ham n'en finit plus de se développer. Port de plaisance, camping, centre aquatique, parcs de loisirs ludiques, restaurants y sont d'ores et déjà installés. Une nouvelle étape pourrait bien être franchie d'ici peu, avec de nouvelles perspectives de développement immobilier.

Depuis son ouverture, Nautic'Ham est devenu un lieu de détente et de loisirs incontournable. Les visiteurs y découvrent, chaque année sur plus de 30 hectares, des activités nouvelles, de quoi contenter petits et grands. Après le centre aquatique en 2022, l'Atlantis Park et le Crazy Splash en 2023, ce sont un wake park et son ski nautique tracté, un laser game et un mini-golf qui s'ouvrent au public cet été.

Mais ce n'est pas fini ! Un appel à manifestation d'intérêt, lancé par la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville propose à de futurs investisseurs de développer un complexe immobilier qui comprendrait de petites cellules

commerciales, des points de restauration de différentes gammes, une salle de réception/séminaire, un garage à bateau, un hôtel 3/4 étoiles.



Vous êtes investisseur, vous souhaitez développer votre activité sur une zone en pleine expansion.

N'hésitez pas à contacter :
SEBL Grand-Est
Kevin Thullier
Tél. : 03 87 39 78 00
k.thullier@sebl.fr

Convention avec Moselle Aval

L'Agglo s'apprête à signer une convention de coopération avec le Syndicat Mixte Moselle Aval dans le cadre l'aménagement du Veymerange au niveau du plan d'eau de Terville.

Le Veymerange est un affluent de la Moselle qui présente de nombreux enjeux en matière d'inondation, aussi bien par débordement de cours d'eau que par ruissellement urbain et hors urbain, mais également de dégradation de la qualité des milieux aquatiques.

La Communauté d'Agglomération s'est associée à la commune de Terville pour définir un scénario optimal de gestion du plan d'eau de Terville. Le plan d'eau, situé en position centrale du bassin versant du Veymerange fait partie d'un parc aménagé dans le cadre de la création de la ZAC dans les années 80. Les dépôts de vase successifs, dénaturant l'esthétisme du site, ne permettent plus à l'étang de jouer son rôle dans la lutte contre les inondations.

La suppression du plan d'eau avec la création d'un lit mineur du ruisseau est le scénario retenu, en partenariat avec l'Agence de l'Eau et la Police de l'Eau, pour retrouver les fonctionnalités naturelles du cours d'eau.

Ces aménagements permettront d'améliorer l'aspect paysager global du site. Ainsi, des chemins en platelage, des pontons d'observations de la faune et de la flore pourraient être mis en œuvre autour d'un réseau de mares (en partie à vocation pédagogique) et de plantation d'espèces ligneuses adaptées (avec

possibilité de création d'un espace de type arboretum).

Signée pour une durée de 8 mois, cette convention de prestations de services intègre la dévolution, au Syndicat par l'Agglo, d'une mission de pilotage et d'expertise pour la réalisation d'études en lien direct avec les compétences propres du Syndicat.

L'enveloppe prévisionnelle maximale globale pour l'ensemble des prestations du syndicat mixte Moselle Aval est de 22 440 €.



Aires d'accueil des gens du voyage de Thionville et Yutz : travaux de remise en état en perspective.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'association Saint-Nabor Services a repris la gestion des 2 aires d'accueil des gens du voyage du territoire par délégation de service public. La reprise en main s'accompagne de travaux qui seront effectués par la Communauté d'Agglomération.

Ces travaux vont engendrer une fermeture ponctuelle des aires d'accueil, pour une durée prévisionnelle d'un mois pour chaque aire, sachant que ces fermetures se réaliseraient de manière alternative sur chacun des sites. Les dates de fermeture ne sont toutefois pas encore connues à ce jour et seront à fixer selon les délais de commande des matériaux et les plannings de travaux des entreprises.

Les travaux à entreprendre selon les préconisations techniques du délégataire comprennent la sécurisation des portes des locaux techniques, la remise en conformité des installations électriques et divers travaux connexes, la mise en place d'un système de télégestion et de télésurveillance des locaux techniques, divers travaux de plomberie / sanitaires.

Le coût global prévisionnel de remise en état des deux aires d'accueil, prestations de gardiennage comprises et hors prise en charge des coûts de gestion, est actuellement estimé à environ 300 000 €.

Deux nouvelles pistes cyclables intercommunautaires opérationnelles en 2025

La piste cyclable intercommunautaire reliant Terville à Hayange/Marspich et la déviation de la piste allant de Thionville à Illange devraient être opérationnelles pour début 2025. Montant des travaux estimé à moins de deux millions d'euros.



Depuis plusieurs années, la mobilité douce a pris une place majeure dans les villes et pour les collectivités qui doivent repenser les espaces de circulation urbaine. L'année 2023 s'est, par exemple, terminée avec une hausse de 5 % de l'utilisation du vélo à travers le pays. La Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville (CAPFT) a pris ce dossier à bras-le-corps depuis sa création en 2004 et se lance dans la deuxième phase de développement des pistes cyclables.

290 000 € et deux mois de travaux entre Thionville et Illange

Premier projet : le dévoiement de la piste cyclable communautaire reliant Thionville à Illange depuis 2006. Un impératif, à la demande de la DIR Est, depuis l'accident du 23 août 2023 entre un piéton et un automobiliste, survenu sur la voie d'accélération partant de la route départementale 1 vers l'autoroute A31.

Des travaux, d'une durée de deux mois et d'un montant de 290 000 €, porteront sur la suppression du tronçon existant entre la traversée et le giratoire de Cormontaigne sur environ 70 m ; la réalisation d'un nouveau tronçon de piste cyclable bidirectionnelle en site propre de 2,50 m de large et sur environ 115 m de long afin de rejoindre la piste cyclable existante sur le boulevard Becquerel de la ZAC Cormontaigne. Le lancement de la consultation pour ces travaux est prévu pour la mi-mai.

Réflexions sur les liaisons 6 et 9, avancée pour la 7

La fusion avec la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch n'est pas seulement dans toutes les têtes, elle est déjà bien concrète avec une réelle volonté d'un maillage du réseau cyclable dans les secteurs les plus denses et les plus centraux des territoires. A commencer par la liaison 7 entre Terville et Hayange/Marspich le long de la RD 13. La consultation pour les travaux a été lancée le 21 février dernier. Ceux-ci devraient durer 10 mois sous réserve des conditions climatiques. La future piste cyclable bidirectionnelle s'étendra sur 2,1 km, dont 100 m sur le territoire de la l'Agglo, à proximité du parc de la Veymerange et de son plan d'eau à Terville, dans le prolongement des pistes cyclables existantes. Les travaux d'aménagement sont estimés à 1 565 000 €, dont 85 000 pour Portes de France - Thionville et 1 480 000 € pour le Val de Fensch.

Des études existent également pour deux autres tracés. Celui entre Thionville et Florange, du chemin de Leidt à la zone du Breuil (6), est actuellement en pleine réflexion. Pour celui entre Thionville et Hayange, de Beuvange-sous-Saint-Michel au Konacker (9), deux pistes sont explorées. Un itinéraire, le long de la route départementale ou un itinéraire en fond de vallée. Là-aussi, la réflexion est en cours.

Le saviez-vous ?

L'abri à vélo situé sur le parvis du centre aquatique communautaire Hamélys est accessible **gratuitement** via l'application « La Ruche »



Collecte séparée des biodéchets, c'est parti !

Pour mettre en place cette nouvelle collecte de manière optimale, chaque ménage sera doté (gratuitement) :

- d'un bioseau **1**
- d'un bac de 60L **2** pour les habitats individuels et de 240L pour les collectifs.
- pour les foyers déjà en apport volontaire, des bornes **3** seront mises en place sur le domaine public de la même manière que pour les autres collectes.

Les collectes sont effectuées **une fois par semaine**, en complément de la collecte séparée des emballages et de la collecte des ordures ménagères résiduelles.

Toutes les informations concernant cette nouvelle collecte (jours de collecte, en pratique...) seront fournis en amont et lors de la distribution de votre matériel.



Calendrier de déploiement de la collecte séparée de biodéchets pour l'année 2024

Secteurs	Distribution du matériel <i>en porte à porte</i>	Début de la collecte
Yutz 2 (OM mardi)	Juin et juillet	Août
Yutz 4 (OM vendredi)		
Yutz 1 (OM lundi)	Juillet et août	Septembre
Yutz 3 (OM jeudi)		
Terville	Septembre et octobre	Novembre
Manom	Octobre	Novembre
Basse-Ham / Illange / Kuntzig	Novembre et décembre	Janvier 2025

Pourquoi trier ses biodéchets ?

Les biodéchets représentent **1/3 des poubelles** résiduelles des Français ; c'est un flux non négligeable qu'il convient maintenant d'extraire de nos déchets ménagers pour tenter d'en **réduire la quantité enfouie de 50%** d'ici 2025 :

La mise en décharge ou l'incinération des biodéchets sont à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre influant sur le réchauffement climatique,

Compostés ou méthanisés, les biodéchets constituent une **ressource organique et énergétique**,

La mise en décharge et l'incinération sont des modes de traitement des déchets extrêmement coûteux, réservés aux déchets qu'on ne peut pas valoriser.



#MonBioSeau

Un petit seau pour les habitants

un grand pas pour l'Environnement

L'Agglo s'engage pour la nature

Il y a quelques mois, nous vous présentions l'Atlas de la Biodiversité, dispositif environnemental au sein duquel s'apprêtait alors à s'engager la Communauté d'Agglomération. En juillet dernier, un nouveau cap a été franchi avec l'acceptation de sa candidature par l'OFB (Office Français de la Biodiversité) et l'octroi d'une subvention de 135 000 € pour la réalisation de ce diagnostic à l'échelle du territoire.

Sur notre territoire, ce projet se déroulera en plusieurs phases avec un diagnostic des connaissances existantes, une détermination des orientations et des besoins, la réalisation des inventaires, cartographie et restitution, la définition de la stratégie d'actions, des animations et de la sensibilisation. La durée totale de la démarche est estimée à 31 mois.

Les étudiants aussi...

Partenaire de la Communauté d'Agglomération, l'IUT Cormontaigne a souhaité associer ses étudiants du parcours BUT Marketing digital, E-Business et Entrepreneuriat à la campagne de communication dans le cadre du lancement de l'Atlas en leur confiant la création d'un logo et la réalisation de supports de communication innovants. La Communauté d'Agglomération choisira parmi les propositions, les productions qu'elle jugera les plus pertinentes.



Le développement durable au cœur de l'action communautaire



Conformément à la Loi dite Grenelle 2, l'Agglo établit chaque année, un rapport sur la situation en interne et territoriale en matière de développement durable.

En 2023, l'action de la Communauté d'Agglomération se caractérise par une contribution équilibrée aux cinq grandes finalités du développement durable.

- ▶ La lutte contre le changement climatique ;
- ▶ La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- ▶ L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- ▶ La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- ▶ La dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables.

Les actions mises en avant dans le rapport concourent à mener à bien le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté d'Agglomération, projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. Le résultat visé est un territoire résilient, robuste, adapté, au bénéfice de sa population et de ses activités.

Parmi les 36 actions regroupées autour de 8 axes stratégiques, qui couvriront la période 2023-2029, citons de manière non-exhaustive l'amélioration de l'habitat ancien, la création d'un atlas de la biodiversité, l'optimisation de la gestion des déchets, le développement des mobilités douces, le développement de la base de Loisirs de Basse-Ham, la réduction des inégalités territoriales en matière de santé, etc.

Accompagner la saison pollinique



Pollin'air
ANTICIPER POUR MIEUX
SE PROTÉGER

Avec les dérèglements climatiques, au moins 30% des adultes et environ 20% des enfants de plus de 9 ans sont concernés par les allergies au pollen, contre 3,8% en 1968. Cette augmentation des allergies est favorisée par la présence de polluants dans l'atmosphère. En effet, ces derniers aggravent les effets du pollen.

Toutes les espèces végétales qui produisent des fleurs, si petites soient-elles, produisent du pollen. Le pollen est un élément reproducteur microscopique produit par les organes mâles des plantes.

Pollen et pollution

- ▶ La paroi du grain de pollen peut se déformer ou se rompre, faisant pénétrer les fragments de pollens plus profondément dans les voies respiratoires des personnes sensibles.
- ▶ En présence de polluants, les protéines contenues dans le pollen peuvent se transformer et augmenter le potentiel allergisant.
- ▶ La combinaison de ces deux facteurs (pollen déformé/fragmenté + protéines modifiées) fragilise les voies respiratoires, irrite les muqueuses nasales et oculaires, augmentant la réaction allergique.

L'évolution des pollens est donc une partie intégrante de la surveillance de la qualité de l'air menée par ATMO Grand Est. Son suivi passe par le déploiement d'un réseau de capteurs permettant de compter les grains de pollen.

L'intérêt est de permettre aux personnes allergiques d'adapter leurs traitements médicaux et leurs comportements afin de moins s'exposer aux zones à risques.

Toutes les données produites par ATMO Grand Est alimentent le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA). Elles sont également transmises aux personnes sensibles et aux professionnels de santé, notamment aux pharmaciens.

Le dispositif POLLIN'AIR est un réseau de bénévoles capable de signaler en temps réel et de manière géolocalisée, l'arrivée des pollens allergisants à proximité aux personnes qui le souhaitent, via un système d'information dédié.

Plus un épisode allergique est pris tôt, plus son traitement est léger et efficace.



Mieux s'informer pour se protéger

ATMO Grand Est est le partenaire privilégié de la CA Portes-de-France Thionville pour la surveillance de la qualité de l'air. Toutes les informations produites par l'association sont disponibles sur le site www.atmo-grandest.eu

Deux solutions permettent de trouver des informations fiables sur les risques polliniques :

- ▶ La consultation des bulletins hebdomadaires de vigilance aérobiologique
Durant la période des mesures, soit de février à septembre, un bulletin est établi chaque vendredi reprenant l'ensemble des indices issus des capteurs de la région ainsi que les informations transmises par la veille phénologique réalisée sur les différents polliniers.
- ▶ La prévision cartographiée des niveaux de pollens (de mars à octobre)
En complément de la veille aérobiologique et de la veille phénologique, ATMO Grand Est produit quotidiennement des cartographies de prévision des niveaux de pollens (grains/m³) sur la région pour les trois prochains jours. Ces prévisions portent à ce jour sur 5 taxons : aulne, graminées, bouleau, ambrosie, armoise.

AD2S : le choix de la santé pour tous

La Communauté d'Agglomération adhère à AD2S depuis 2022, afin de garantir à tous des solutions d'accès aux droits de santé.

Mais qu'entend-on par AD2S ?

AD2S (Accès aux Droits Santé Solidarité), est une association dont la mission, en complément des dispositifs législatifs, est de faciliter l'accès des personnes en situation de précarité à leurs droits (droits sociaux / droits de santé). Elle propose notamment le dispositif « Garantie Santé ».

La Garantie Santé est une mutuelle à tarif préférentiel, accessible aux personnes ayant de faibles ressources, non éligibles à la Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU et ACS) et accompagnées par des structures adhérentes à AD2S.

AD2S propose deux formules selon les besoins du public accompagné. Les tarifs ont été négociés, dans le but de lutter contre le renoncement aux soins de santé. Un contrat unique, spécifique, responsable et solidaire qui répond aux besoins des publics ciblés proposant deux niveaux de garanties avec des cotisations déclinées en 14 tranches d'âges.

Toutes les communes membres peuvent accompagner les habitants vers la Garantie Santé AD2S. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mairie ou de votre CCAS, afin d'obtenir les informations nécessaires.

ALISOL, la nouvelle cartographie Grand Est de l'alimentation solidaire

L'association AD2S a également mis en place une plate-forme à destination des personnes en difficulté. Grâce à son système de géolocalisation, elle permet de trouver, en temps réel, les structures proposant une aide alimentaire habilitées par l'État et proches de chez soi (repas chauds, panier alimentaire, aide d'urgence, etc.). Traduite en 14 langues, l'application est adaptée aux personnes mal voyantes.

Vous pouvez consulter la plate-forme sur le site : <https://alimentation-solidarite.org/>

A word cloud graphic on a green background. The word 'santé' is the largest and most prominent. Other words include 'mutuelle', 'accident', 'maladie', 'prévention', 'pharmacie', 'auscultation', 'vaccination', 'frais', 'médicaments', 'accident', 'risque', 'hôpital', 'soins', 'carte vitale', 'médecine', and 'complémentaire'.

Multi-accueil : accueil occasionnel pour tous

La découverte du monde extérieur apparaît comme une étape décisive dans le processus de socialisation de l'enfant. Les professionnelles des structures d'accueil du territoire ont pour vocation d'accompagner les jeunes enfants et leur famille dans ce long cheminement.



L'entrée dans un multi-accueil est toujours un événement pour le jeune enfant. Ce dernier s'apprête en effet à faire ses premiers pas dans une sphère extra familiale, souvent synonyme de séparation. C'est le début de la socialisation.

Le multi-accueil, lieu de socialisation

Qu'entend-on par socialisation ? Elle peut être définie comme le processus qui conduit les enfants à aller vers les autres et à trouver un intérêt à y aller, le rôle des parents et des éducatrices étant de leur apprendre les codes sociaux et les règles du bien vivre ensemble.

C'est pour favoriser cet apprentissage que les professionnelles de la petite enfance vont créer un environnement humain et matériel sécurisant dans lequel l'autonomisation de l'enfant, la découverte du monde et le tissage des premières relations sociales avec leurs pairs vont se faire progressivement et dans les meilleures conditions possibles.

Au sein des 11 multi-accueils gérés par la Communauté d'Agglomération, l'accent est porté en particulier sur l'accueil individualisé et inclusif des enfants avec une réelle prise en compte de leurs singularités, des projets et dispositifs pédagogiques innovants, une organisation fonctionnelle du temps et des espaces pour une évolution progressive, cohérente et sécurisée des enfants, une étroite collaboration des équipes d'éducatrices et de soignants de la petite enfance à l'échelle du territoire.

N'est-ce pas là pour l'enfant, la meilleure initiation à des relations harmonieuses avec autrui et le plus solide fondement de l'intégration des règles de vie en société ?

**ACCUEIL
OCCASIONNEL**

**OUVERT
À TOUS**

**JOURNÉE OU
DEMI-JOURNÉE**

**TARIFS ADAPTÉS AUX
REVENUS DU FOYER**

**Pas de commission
d'attribution des places**

**Aucune condition de
fréquentation minimale
n'est exigée**

Les besoins, ponctuels, sont connus à l'avance et ne sont pas récurrents. La signature d'un contrat d'accueil n'est pas nécessaire. En revanche, l'enfant doit être inscrit dans l'établissement. L'inscription s'effectue directement dans la structure ou par l'intermédiaire du Relais Petite Enfance.

➤ 03 82 34 98 87

➤ relaispetiteenfance@agglo-thionville.fr

agglo-thionville.fr

[/vivre-habiter/petite-enfance](http://agglo-thionville.fr/vivre-habiter/petite-enfance)



Retour en images sur la Semaine de la Petite enfance...

... au Relais Petite Enfance



... au multi-accueil Bois Joli



Contrat de Ville 2024-2030 : une stratégie en 5 axes pour les quartiers prioritaires

C'est un contrat de Ville nouvelle génération « Engagements Quartiers 2030 » qui entre en vigueur pour déployer sa stratégie de cohésion urbaine.

Engagements quartiers 2030

La politique de la ville s'articule autour de la loi du 21 février 2014 dite loi Lamy et met en œuvre le cadre de la politique de la ville pour concentrer les moyens vers les territoires les plus en difficultés. Dans la continuité du précédent, ce nouveau contrat piloté à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville en articulation avec les services de l'État, les villes de Thionville et de Yutz engage nos collectivités sur la période 2024-2030, à mettre en œuvre des actions concrètes en matière d'habitat, de mobilité, de développement économique et de rénovation urbaine.

Conformément au Décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 fixant la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville, les trois quartiers prioritaires sur le territoire de la Communauté d'Agglomération ont été maintenus :

- Côte des roses – Bel-Air à Thionville ;
- Saint-Pierre – La Milliaire à Thionville ;
- Terrasses des Provinces à Yutz.

La stratégie d'action du Contrat de Ville 2024-2030 s'articule autour de cinq axes, conformément aux priorités définies par l'État :

- l'emploi ;
- l'émancipation, qui se décline notamment à travers la réussite éducative, le soutien à la parentalité, l'accès aux droits et la santé ;
- la sécurité ;
- l'engagement et la citoyenneté ;
- le cadre de vie.



Pour ce nouveau Contrat de Ville, le budget dédié par la Communauté d'Agglomération sera augmenté de près de 10%, passant de 155 000 € à 170 000 €/an. Il contribuera à soutenir des projets d'utilité publique, innovants, en direction des habitants des quartiers prioritaires, dans le cadre d'un appel à projets annuel.



Lorye Ruyer, le couronnement d'une championne

Le talent n'attend pas le nombre des années. A seulement 21 ans, Lorye Ruyer est la nouvelle reine de France des poids super-légers. La boxeuse de l'ASB Yutz s'est emparée, le 24 février dernier, de la très prisée ceinture nationale face à la Martiniquaise Elsa Hemat, à son quatrième combat professionnel. Bluffant.

Au bout de la nuit, un grand bonheur. Incandescent, le public du complexe Jean Mermoz de Yutz retient son souffle, suspendu à la décision des juges. Malgré quelques minutes de réflexion qui paraissent interminables, celle-ci est unanime : Lorye Ruyer est la nouvelle championne de France de boxe anglaise, dans sa catégorie des poids super-légers. Elle peut lever les bras et savourer cet instant indélébile. Son visage, tuméfié et rougi par l'effort, s'irradie d'un seul coup. Comme en lévitation sur le ring, elle est déjà sur son petit nuage. « *Il y a un an, je n'étais même pas revenue dans la boxe. C'est une très belle revanche sur ma blessure et sur un tas d'autres choses. Je suis très fière du chemin parcouru. Il était impossible de laisser mon adversaire repartir avec la ceinture alors que j'étais à la maison* », admet, sous forme d'introspection, la Yussoise d'adoption, originaire de Meurthe-et-Moselle.

Un championnat d'Europe en 2025 ?

Sous les yeux de ses illustres aînées, son modèle Anne-Sophie Mathis, l'ex-icône de la boxe française et de Flora Pili, la récente championne d'Europe EBU ... des poids super-légers, Lorye Ruyer n'a pas manqué cette occasion en or de se parer de la couronne nationale. Opposée à la Martiniquaise Elsa Hemat, bien plus expérimentée, 20 ans plus âgée, la protégée de Joseph Cottalorda a fait parler son allonge et sa boxe, plus offensive. « *La victoire est méritée* », martèle le coach de l'ASB Yutz avant d'ajouter. « *Elle a été meilleure dans ses enchaînements et a mieux bougé que son adversaire qui cherchait le corps à corps pour faire la différence grâce à la puissance de ses coups* ». L'emblématique manager général, Joseph Cardillo, également président du comité de Moselle de boxe, est, lui, aux anges et ne tarit pas d'éloges sur sa boxeuse. « *C'est déjà le meilleur coup de publicité possible pour le club qui ne cesse de grandir à tous les niveaux. Lorye a affiché de très belles vertus lors de ce combat et un potentiel énorme. Ce n'est que le début de l'aventure. Le meilleur est à venir, j'en suis persuadé.* » La suite, justement, après un repos bien mérité, devrait amener Lorye Ruyer à défendre son titre d'ici la fin de l'année avant de songer à un championnat d'Europe en 2025. Probablement à domicile, à Yutz ou à Thionville. L'histoire est donc en marche, celle d'une jeune femme de 21 ans qui a installé des rêves dans sa tête depuis sa plus tendre enfance et commence à les voir se concrétiser.



Francis Gsell : Une belle fête du triathlon



Pour la quatrième année consécutive, le Trytic organise son triathlon international à Basse-Ham, le week-end du 25 et 26 mai. Son président, Francis Gsell, présente cet événement incontournable pour son club et revient aussi sur les conséquences de la labellisation communautaire Portes de France-Thionville. A la nage, à vélo ou à pied, ça vaut le détour !

Francis, pouvez-vous revenir sur votre parcours avant d'arriver à la tête du Trytic ?

« Je suis président du Trytic depuis quasiment trois ans. J'ai pris le relais de Sébastien Duthilleul qui l'a porté durant douze ans. C'est une aventure super enrichissante qui me change de mon horizon professionnel, moi qui suis commerçant. Le club s'est considérablement rajeuni ces dernières années et compte environ 265 licenciés (dont 30% de femmes), très près du record historique juste avant le Covid-19. Le sport fait partie de moi, j'en ai besoin. Plus jeune, je pratiquais le tennis avant de me blesser. J'ai ensuite bifurqué vers le VTT et, surtout, le squash. Je suis arrivé assez tardivement au triathlon, à la quarantaine. Avec le stress de la vie quotidienne, j'avais besoin de

quelque chose de plus intéressant, avec des sports d'endurance. J'ai d'abord commencé avec le vélo grâce au club du Fidelio, à Manom. À l'époque, je voyais le triathlon de très loin ; je prenais les triathlètes pour des fous. Après une à deux saisons de vélo, j'ai trouvé ça ennuyeux et j'ai entendu, un jour, parler du triathlon de Gérardmer. Je courais assez peu et je nageais comme un élève de sixième, mais j'ai immédiatement accroché. J'adore le croisement de trois disciplines en une et la persévérance pour aller au bout de son effort sans prendre en considération le chrono. »

La quatrième édition du triathlon international à Basse-Ham approche à grands pas. Peut-on s'attendre à quelques nouveautés ?

« Au début, on ne connaissait absolument pas le site. Aujourd'hui, il ne fait aucun doute que Nautic'Ham se prête très bien à un tel triathlon. Pour la deuxième année, la compétition va se dérouler sur deux jours. On renouvelle, le samedi 25 mai, le supertri, un format qui n'existe pas dans le secteur. Il s'agit de trois mini-triathlons XXS que l'on enchaîne, avec un maximum de 80 athlètes et sans élimination durant la course. C'est hyper spectaculaire. Cette année, pour faire découvrir le triathlon, on rajoute, juste auparavant, un format XS, c'est-à-dire 200 à 300 m de natation dans le port de Basse-Ham, 10 km de vélo et entre 3 et 5 km de course à pied. Il y aura également un duathlon et un triathlon pour les enfants.

Le lendemain, jour de fête des mères, nous proposons deux courses contre une l'an dernier : un triathlon S et M. La fête s'annonce belle, la fête de Basse-Ham, du triathlon et du Trytic. »

Le Trytic est devenu, depuis l'an dernier, le deuxième club communautaire après le Sporting Club de Thionville (SCT). Quels en sont les bénéficiaires ?

« Pour la petite histoire, le Trytic est aussi le deuxième club du Grand Est en nombre de licenciés, juste derrière Metz. Cette entrée dans le giron communautaire est un réel avantage pour le club. Outre la simplicité administrative qui en découle, c'est une grande fierté de pouvoir rayonner sur un territoire beaucoup plus grand et avec davantage de moyens. L'esprit du triathlon international s'en ressent logiquement. Nous sommes comme investis d'une mission. »





THION*ville* & Yutz
fières d'accueillir
LA FLAMME
LE 27 JUIN 2024



Retrouvez les programmes :



Coubertin et les Jeux olympiques modernes

Alors que notre territoire va accueillir le passage de la flamme en juin prochain, revenons sur la genèse des Jeux olympiques modernes.

C'est à Pierre de Coubertin (1863 - 1937) qu'on attribue la renaissance des Jeux modernes. Fervent défenseur de la pratique sportive, notamment scolaire, qu'il considérait comme vectrice de valeurs morales, il prônait le culte de l'effort et le dépassement de soi.

Si le nom de Coubertin reste dans toutes les mémoires, c'est parce qu'il est l'artisan du processus de renouveau des olympiades antiques. Mais revenons sur la genèse des jeux. Les Olympiades révolutionnaires tout d'abord, voulues par le mathématicien Gilbert

Romme aux premières heures de la Révolution française, puis le réveil de la Grèce soucieuse de retrouver son aura au XIX^e siècle. A cet égard, un certain Zappas, mécène d'origine grecque, tentera à ses frais de relancer la machine olympique mais sans connaître le succès escompté. Par ailleurs, ce renouveau olympique est également influencé par les grandes découvertes archéologiques de cette fin de XIX^e siècle, notamment du site d'Olympie où étaient organisés des Jeux dès 776 avant notre ère. Et c'est ainsi que des manifestations sportives éteintes depuis le IV^e siècle renaissent de leurs cendres en 1896, à Athènes bien entendu. A cette occasion, le stade panathénaïque est réhabilité, le lien avec l'Antiquité s'établit y compris dans les rites comme celui de la couronne de laurier ornant la tête des vainqueurs.

A cette volonté de rétablir cet évènement international se greffent des innovations dont on doit la paternité à Coubertin. En 1894, il met en place le Comité International Olympique, le CIO, afin de restaurer les Jeux et de créer un organisme officiel pour leur mise en place. En 1913, il conçoit le design du drapeau olympique que l'on connaît aujourd'hui : 5 anneaux de couleurs entrelacés sur fond blanc.

Les Jeux voulus par le baron français vont prendre un nouveau tournant au XX^e siècle : à l'aspect sportif et international de cette manifestation quadriennale vont se greffer des enjeux politiques, diplomatiques ou de revendications sociétales dans la droite ligne du respect des valeurs de l'olympisme. C'est ainsi que se démocratise la pratique du boycott des Jeux comme outil de lutte contre des régimes politiques, en 1968 à Mexico pour dénoncer le régime d'Apartheid ou lors de ceux de Moscou de 1980 contre l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS. Ces Jeux ont parfois pris un aspect tragique, comme ceux de Munich en 1972 où une attaque terroriste est menée contre la délégation israélienne : 3 athlètes perdront la vie.

Enfin, l'évolution des Jeux s'est accompagnée de celle de la société, par l'ouverture progressive aux femmes dès 1900 puis avec la création de la Fédération sportive féminine internationale en 1921. A noter que les Jeux olympiques de 2024 devraient afficher une parité homme/femme absolue, 128 ans après... Et c'est également l'accessibilité aux Jeux pour les personnes porteuses de handicap qui survient avec l'organisation des Jeux paralympiques internationaux dès 1960 à Rome, puis la mise en place d'un Comité international paralympique en septembre 1989.

Alors Citius, Altius, Fortius !



Anniversaires ou visites scolaires, les raoudis partent à la découverte du patrimoine !

Vous souhaitez offrir à votre enfant un anniversaire exceptionnel ? Ne cherchez plus, Pays Thionvillois Tourisme lui propose, en compagnie de ses invités, de vivre une aventure originale et amusante. Apprentis détectives ou apprentis aventuriers, il en faudra du courage à vos enfants pour mener les quêtes dans Thionville. Dans le centre piétonnier de la ville, ils découvriront avec curiosité et motivation, les plus étonnantes énigmes historiques ! Sont-ils prêts à relever les défis ?! À vous de juger !

- INSPECTEUR BONSENS - À partir de 8 ans
- RALLYE THI'PUCE - À partir de 6 ans
- LE MYSTÈRE DE LA COURONNE DISPARUE (Chasse aux trésors) - À partir de 10 ans

Et pour les sorties scolaires ?

Tout votre programme s'illustre à travers les monuments historiques du Pays Thionvillois. Selon des thématiques (Moyen-Âge, Révolution française, Enquête en cœur de ville...) ou encore l'âge de vos élèves, explorez et trouvez la sortie scolaire idéale adaptée à votre programme et à votre classe.

Sauvez la ville de Thionville dans une aventure épique avec notre marionnette Jean l'intrépide, embarquez pour un voyage au cœur du Moyen-Âge avec Lécéline et ses compagnons, mener l'enquête à travers les monuments avec l'Inspecteur Bonsens ou vivez une expérience sensorielle pleine d'observations pour les plus petits.



➤ Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.thionvilletourisme.fr ou contactez notre service groupes à groupes@thionville.net

**VENDREDI
14 JUIN**

**FRONTALIERS,
UNE QUESTION ?**



**JOURNÉE PORTES
OUVERTES**

**Centre d'information
Espace d'échanges transfrontaliers**



MAISONDULUXEMBOURG.FR
f Maison du Luxembourg Thionville

2024

1 & 2 JUIN

NAUTIC'HAM



DEL' FÊTE EAU

Animations
Restauration
Feu d'artifice



agglo-thionville.fr
basse-ham.fr
nautic-ham.fr

